

MENTION

ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

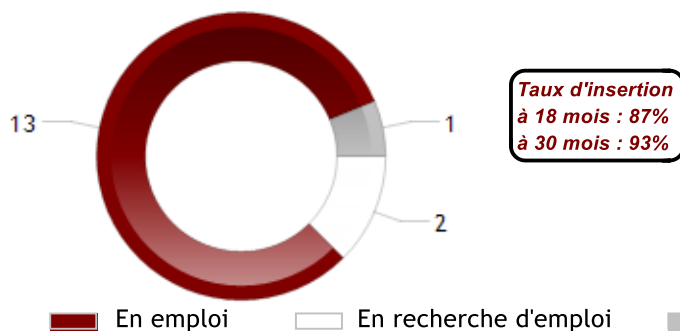
PARCOURS

INGENIERIE EN PROJETS EUROPEENS ET INTERNATIONAUX

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

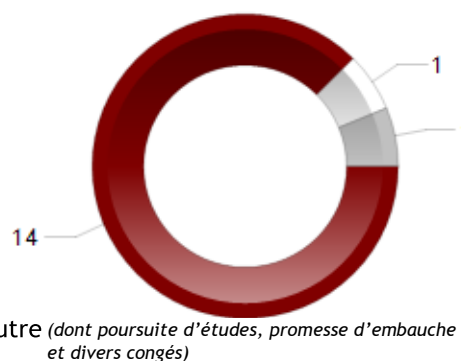
Situation professionnelle au 1er décembre 2019,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 16



Situation professionnelle au 1er décembre 2020,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 16



Taux d'insertion
à 18 mois : 87%
à 30 mois : 93%

■ En emploi

□ En recherche d'emploi

■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Agent des finances et de l'évaluation

-Ingénieur de projets européens (CNRS)

-Cadre formateur

-Chargé de mission développement international

-Chargé de mission programme de recherche

-Chargé de mobilité internationale

-Correspondant des relations internationales

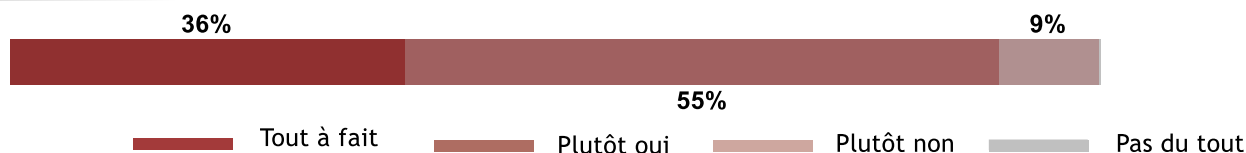
-Chargé de projets européens et internationaux

-Chef de projets européens et internationaux

— SATISFACTION —

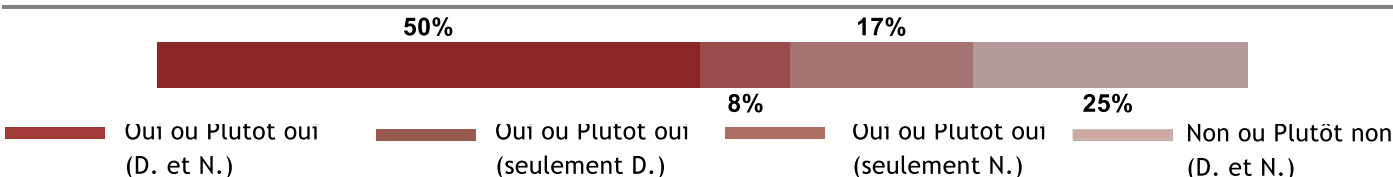
Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 11



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 12



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 12

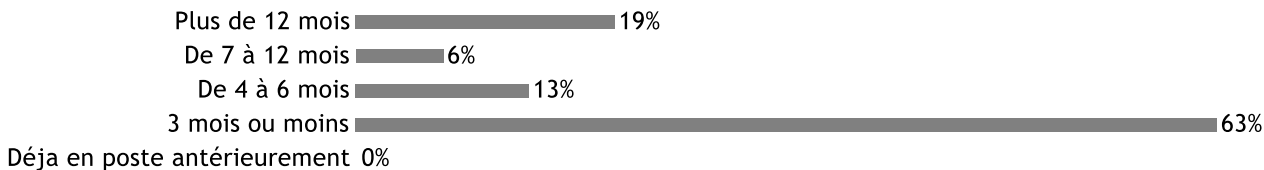
Suite à un stage 58 %

Relations personnelles ou professionnelles 25 %

Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 17 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 16



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 12



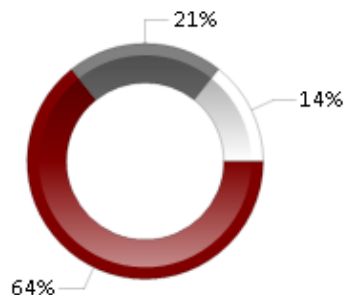
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

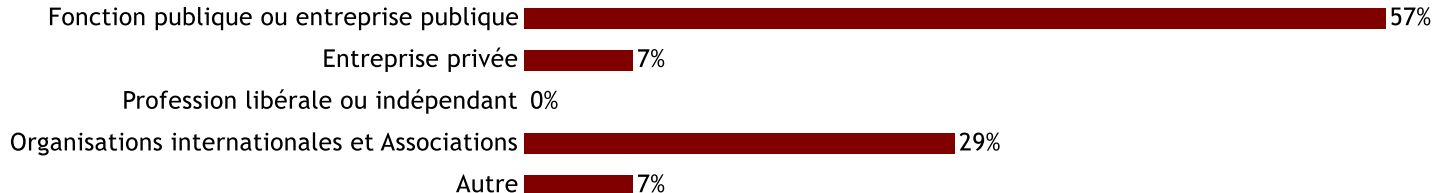
Nombre de réponse(s) : 14



Cadre Technicien Employé

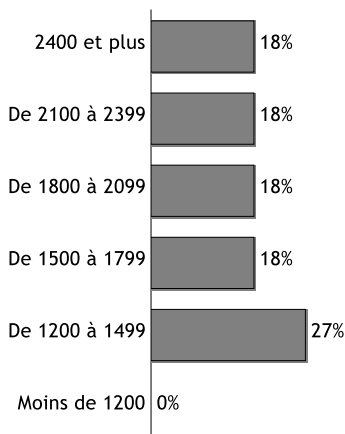
Employeur

Nombre de réponse(s) : 14



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 11



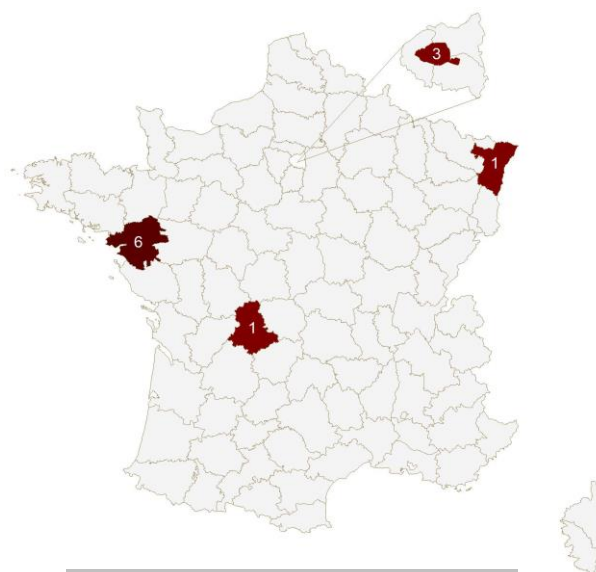
Salaire médian : 1940 euros

Salaire moyen : 1890 euros

Définition de l'INSEE : Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 14



Emplois à l'étranger: 3

